

DISCUSSION

Éléments pour une synthèse sur la céramique gallo-belge

Président de séance : R. BRULET

RAYMOND BRULET: La tâche de diriger cette synthèse me sera plus aisée si nous pouvons examiner, dans l'ordre, trois questions qui ont été abordées pendant la journée et qui me paraissent fondamentales. Je veux parler de l'aspect chronologique, de la terminologie et de la reconnaissance des céramiques par des études de laboratoire.

Il m'a semblé que, sur le plan chronologique, nous avons beaucoup parlé du I^{er} s. et même, surtout, de la première moitié du I^{er} s. et beaucoup moins des siècles qui suivent, si ce n'est à l'occasion de la dernière communication qui avait franchement trait au Bas-Empire. Tous les autres exposés se sont cantonnés au I^{er} s., avec un léger débordement sur le II^e s.

Si je puis esquisser un petit tour d'horizon, ce qu'il me paraît important de souligner, avant la discussion, c'est de bien voir que l'on a abordé des contextes et des régions géographiques très différents. Je voudrais rappeler que notre première approche a concerné le domaine militaire, avec Nimègue et Maldegem en Belgique, site plus tardif. Les fouilles de Nimègue nous ont mis en présence d'ensembles funéraires en relation avec une fortification. En effet, il ne faut pas perdre de vue, ici, que les camps demeurent toujours une référence en matière de céramique. Ce qui peut surprendre dans cette communication consacrée à un site militaire, à coupler d'ailleurs avec un point de vue également civil puisqu'il a été aussi question de la répartition de la céramique dans les canabæ, proches des camps, c'est le pourcentage extrêmement faible (5 %) de la céramique gallo-belge, aussi bien dans les camps que dans ces canabæ. Ensuite, à remarquer aussi le fait, on l'a rappelé de la même manière pour le Limesvorland, pour une période très tardive, qu'aux Pays-Bas, il n'y ait pas eu une grande production locale de cette céramique. Les archéologues néerlandais penchent pour une solution qui serait celle de l'importation de cette céramique, à l'époque augustéenne en tout cas, venant de Germanie Supérieure et aussi de Belgique, par exemple de la région de Reims. On voit que ce faible pourcentage peut étonner, encore que, un peu plus tard, dans la nécropole de Hatert, il y ait quand même un peu plus de céramique gallo-belge.

Donc, pour le début de l'époque romaine, les camps, d'une manière générale, continuent de nous informer sur le plan de la chronologie mais aussi dans leur environnement, à nous forger une bonne idée sur les proportions de céramique qui circulaient dans un milieu très romanisé.

Deuxième catégorie de sites archéologiques : on a très peu parlé, dans ce congrès du moins, des ateliers. Je pense que, à part l'Argonne et la Lorraine belge, une contribution déjà ancienne, cette approche est un peu négligée en ce moment.

Les contextes urbains sont bien présents avec Tongres et, pour être tout à fait complet, il faudra attendre demain l'éclairage des villes d'Arras et de Chartres, qui nous mettent en contact, surtout pour Tongres et Chartres, avec un phasage chronologique de plus en plus fin. Je retiendrai pour Tongres le beau travail d'approche fait d'analyses quantitatives et je reprendrai ici une idée maîtresse de l'exposé, je veux dire sur le plan de la technique du travail ; on nous a présenté, rappelez-vous, la proportion de la vaisselle de toutes catégories par rapport à la céramique gallo-belge et cela au sein de quatre phases chronologiques différentes qui avaient été bien isolées. C'est une méthode de travail qui, pour le moment, est trop peu répandue mais offre de bons résultats. Je m'arrêterai là pour les contextes urbains dans l'attente de travaux similaires, notamment à Chartres, qui seront exposés demain.

Une autre approche a été peut-être plus significative, celle consacrée à l'étude des nécropoles. Bien sûr, à Nimègue, on nous a montré le chemin avec, notamment, une sériation du matériel qui a été faite. Faut-il rappeler que pour Verulamium aussi, la méthodologie de Valery Rigby, très appuyée sur un certain nombre d'analyses et surtout sur l'étude de courants commerciaux favorables avec le continent, nous a révélé de manière très brillante la façon de travailler des céramologues britanniques. Enfin, il y a aussi l'approche de ces fameuses tombes aristocratiques trévires qui, pour moi, mettent l'accent sur les débuts de la commercialisation de cette céramique aux périodes les plus anciennes. J'ai remarqué au passage que François Reinert n'était pas très enclin à surestimer le rôle joué par l'armée dans la diffusion de cette céramique alors qu'en revanche sur le limes – mais nous sommes là dans l'arrière-pays trévire – le rôle de l'armée paraît beaucoup plus déterminant ; peut-être y a-t-il ici matière à discussion. J'ai aussi relevé, dans cette bonne communication, qu'il nous présentait en deux photographies, deux générations très proches – Auguste, Tibère – représentées dans ces tombes aristocratiques, sous le couvert d'un matériel qui peut être complètement différent à quelques dizaines d'années d'intervalle ou moins, ce qui montre qu'il peut y avoir des associations de matériel redoutables pour les céramologues confrontés à l'établissement de chronologies sur des vases isolés ou sur des ensembles relativement réduits. Enfin, dans un cadre similaire, rappelons les nécropoles du Bas-Empire, Rheindorf en particulier, où nous avons vu ce qui se passait de l'autre côté du Rhin mais, il faut le dire, à une date relativement récente.

Enfin, dernière approche, il y a eu un certain nombre de travaux que l'on pourrait qualifier de recherches régionales. Je pense à celles du Nord et de Picardie, à celle de Bourgogne, à celle d'Ile-de-France et de Normandie et, dans une mesure moindre, à celle du Limesvorland puisqu'elle s'appuie seulement sur les cimetières.

Pour ces travaux régionaux, il me semble que la plupart des chercheurs sont à peu près sur la même longueur d'ondes. J'ai trouvé, aussi bien chez Marie Tuffreau que chez Tahar Ben Redjeb, un accord sur la définition même et sur la terminologie de la céramique gallo-belge ; les manières de travailler se rapprochent par la discrimination

des pâtes et par une étude comparée de ce qui peut être une céramique d'origine locale ou régionale et de ce qui est une céramique qui, nécessairement, a fait l'objet d'un commerce plus éloigné.

Voilà les impressions en matière de chronologie. Il faudrait ajouter d'autres approches. Par exemple l'aide fournie par la quantification. On peut voir des choses très différentes d'un site à l'autre. On a observé que, pour un vicus, il était question de 40% de céramique belge au cours de la première moitié du 1^{er} s. ; avec les travaux menés à Tongres, on peut suivre la diminution puis la disparition de la céramique gallo-belge.

Il faut aussi soulever les deux autres problèmes de la terminologie et de la technologie de fabrication.

En ce qui concerne la terminologie, j'ai été surpris comme vous, peut-être, de voir qu'on a pratiquement évité de traiter cet aspect, pourtant intimement lié à celui de la chronologie. Alors, me direz-vous, tout le monde est-il d'accord sur la définition de la céramique gallo-belge ? C'est comme s'il y avait un consensus sur cette notion. Puis-je vous interroger, en premier lieu, sur ce point ? Etes-vous d'accord pour considérer que la terminologie actuellement utilisée, qui consiste à réduire aux 1^{er} s. av. et apr. J.-C., cette catégorie de céramiques, est la bonne ? A la réserver à des imitations de céramiques campaniennes et sigillées d'une part et, d'autre part, à des formes autochtones qui ont été fabriquées dans le territoire de la Gaule Belgique, le restant du monde ayant, bien sûr, fabriqué des formes identiques mais bénéficiant souvent d'une autre appellation ?

Marie TUFFREAU-LIBRE : Je pense qu'il y a plusieurs problèmes concernant la dénomination de la gallo-belge. D'une part, il est sûr que le terme de gallo-belge est un terme, en quelque sorte, historique, donc impropre, puisqu'il est évident que sur tout le territoire gallo-romain, les productions participent du même principe, à savoir imiter des céramiques italiques, campanienne puis arétine, tout cela mêlé à des influences gauloises. On ne peut pas éliminer cette appellation "gallo-belge", puisqu'elle existe, mais on peut l'utiliser en sachant très bien quelles sont ses limites et surtout quelle est son impropriété.

D'autre part, limiter le phénomène au 1^{er} s., c'est lui ôter une partie de son sens ; il s'agit d'un phénomène, en quelque sorte, social, économique aussi, qui prend tout son sens dans son évolution, à savoir cette disparition des céramiques imitant trop conformément les produits italiques, pour arriver ensuite à une émergence de répertoires régionaux, qu'on retrouve sur l'ensemble de la Gaule, et à cette prolongation de la terra nigra, à peu près partout, avec une extension différente. Je crois qu'il faut donc être assez nuancé dans l'utilisation qu'on va faire des termes mais il est évident qu'on ne peut pas supprimer l'appellation "gallo-belge".

Garder les termes de terra nigra et terra rubra est assez positif car tout le monde sait de quoi il s'agit. En revanche, je suis un peu gênée avec le terme de "fumigé", qui était peut-être valable au départ mais qui a subi des altérations et, surtout, est à l'origine d'utilisations erronées puisqu'on trouve, dans les publications, des classifications terra nigra/fumigée alors qu'il s'agit, de toute évidence, du même produit. Autre perversité de ce terme, on finit par appeler tout ce qui est noir, céramique fumigée et, par extension, terra nigra.

Finalement, la céramologie, n'est pas une science exacte ; on utilise des termes qui sont certainement approximatifs mais, en définitive, la terra nigra et la terra rubra résumant assez bien les deux volets de la production et le terme "gallo-belge" –encore une fois– a ses limites. On sait très bien maintenant qu'il s'agit d'un phénomène d'ordre général.

Raymond BRULET : Si je résume, tu restes traditionnelle et tu privilégies les appellations de terra nigra et de terra rubra plutôt que le terme générique de gallo-belge qui, lui, a un peu perdu son sens historique ou géographico-historique.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Oui, je pense qu'il faut garder ces deux termes. Mais j'insiste sur le fait qu'il ne faut pas limiter chronologiquement le phénomène parce que tout l'intérêt est de voir son évolution tout au long de la période romaine.

Raymond BRULET : Tout le monde est d'accord sur l'aspect chronologique ?

Tahar BEN REDJEB : Bien sûr, je vais prendre le contre-pied de ce qui vient d'être dit. Contrairement à Marie Tuffreau, je pense qu'il faut conserver le terme de gallo-belge même si on admet les différentes imperfections qui peuvent s'y rattacher. Pourquoi l'accepter ? Parce que si on prend l'exemple de la terra rubra, cette céramique disparaît assez vite (à partir de la période flavienne). Il est vrai que le terme de terra nigra est un peu facile dans la mesure où on met dans cette catégorie tout un ensemble de vases différents les uns des autres. Le terme de gallo-belge, en revanche, recouvre un sens culturel, étant à la fois un indice géographique, un indice chronologique et un indice de répertoire des formes. A mon avis, lorsqu'on parle de céramique gallo-belge, on a tout de suite à l'idée un certain nombre de formes (cf. l'ensemble des planches qui ont défilé ce matin) et une chronologie (on a parlé, essentiellement, de céramiques du 1^{er} s.), ce qui montre bien que, dans l'esprit des chercheurs, la gallo-belge (ou les types de la gallo-belge) est maintenant clairement ancrée dans nos habitudes.

De plus, dire qu'il y aurait une réminiscence après le hiatus qu'on observe au II^e s. et que la gallo-belge réapparaîtrait comme par enchantement, c'est une vision un peu romantique de l'Histoire et c'est un peu abusif, dans la mesure où les influences indigènes ont été notées dès la période augustéenne. C'est vrai qu'il y a un fonds italique, campanien, méditerranéen. Mais, à côté de cela, il y a le fonds indigène qui prévaut dans cette céramique et on ne peut pas dire, par cette aberration de l'Histoire, que l'empreinte de Rome s'est imposée grâce à ce fonds italique et qu'elle a ensuite disparu, je ne sais de quelle manière. Prenons l'exemple du bol caréné : il a duré, quelles que soient les techniques avec lesquelles il a été fabriqué, tout au long de la période romaine.

Raymond BRULET : Donc, ce qui est sûr, c'est que la terra rubra disparaît évidemment avant la fin du 1^{er} s. et donc de celle-là, on ne doit même plus en parler. Elle fait partie d'un phénomène chronologique bien identifié.

Tahar BEN REDJEB : C'est ainsi que je le conçois.

Marie TUFFREAU-LIBRE : C'est prendre le contre-pied pour dire un peu la même chose : je n'ai pas du tout dit qu'il fallait évacuer le terme de gallo-belge. J'ai seulement dit quelles étaient les limites de ce terme.

En ce qui concerne la terra nigra au I^{er} s., je suis désolée mais elle ne disparaît absolument pas. On en a en quantités significatives sur les sites du nord de la France, au II^e et au III^e s., et il n'y a pas une réapparition, comme par enchantement, dans les périodes tardives ; il y a continuité.

Pour en terminer avec le fonds gaulois, on a parlé toute la journée de ces réminiscences gauloises qui sont évidentes dans le répertoire de la terra nigra, tout au long de sa durée de fabrication ; il est tout aussi évident que les céramiques les plus tardives puisent dans la terra nigra mais s'éloignent des formes du I^{er} s. pour s'inspirer du répertoire régional contemporain.

Raymond BRULET : J'avais eu le sentiment en écoutant vos deux communications que vous étiez, sur beaucoup de choses, à peu près d'accord.

Bernard HOFMANN : Un mot sur l'historique. Les premiers archéologues ayant traité de la gallo-belge l'entendaient comme une céramique imitant des produits importés romains et cette céramique était timbrée, comme ce qui se trouvait sur le marché. Je tiens également à rappeler qu'en Suisse, les proportions terra nigra/terra rubra sont inversées. C'est pourtant, également, une céramique helvétique -prenez le titre de Walter Drack (Die helvetische Terra Sigillata-Imitation des I. Jahrhunderts n. Chr.). En Suisse, ce n'est plus une céramique gallo-belge -sans cela, où irions-nous ?-, c'est une céramique helvétique imitant la sigillée. En région gallo-belge, j'ai l'impression qu'on a adopté, pour l'Antiquité, des frontières assez larges.

Quant aux terra nigra/terra rubra, ce n'est qu'une différence de techniques de cuisson, un point, c'est tout !

Raymond BRULET : Puis-je demander à notre collègue suisse de répondre à B. Hofmann ?

Cathy SCHUCANY : Il est difficile, pour moi, de constater qu'ici on met ensemble des céramiques de tradition indigène et des céramiques d'imitation. Pour ma part, je viens d'une autre école et nous faisons la distinction.

Il faut dire que ces deux céramiques sont faites dans les mêmes ateliers. Par exemple, à la Péniche (Lausanne-Vidy), on fabrique des bols Drack 20 et 21, de forme indigène ou de type mixte, avec des techniques romaines, méditerranéennes. Chez nous il y a aussi des formes hautes, des gobelets, etc., en gris ou en noir, en brun clair...

Bernard HOFMANN : Ce sont des imitations !

Cathy SCHUCANY : Non, ce ne sont pas des imitations ; ce sont des productions très fines, jusqu'aux III^e-IV^e s. C'est clair ! En ce qui concerne les imitations de sigillées, Drack les plaçait uniquement au I^{er} s. ; après, les techniques évoluent et certaines formes n'apparaissent qu'au II^e s. Au cours du II^e s., il y a cette céramique à revêtement argileux orangé qui imite à la fois des formes indigènes et des formes italiques. Aux II^e et III^e s., on a également ce mélange.

Pour moi, il faut toujours réfléchir à ce qu'on veut dire. Si on décrit la production d'un atelier, il faut traiter de l'ensemble des céramiques ; si on discute sur la romanisation, il est clair qu'il faut les séparer.

En ce qui concerne la couleur, en Italie, on ne trouve pratiquement pas de céramique fine de couleur noire ou grise, à l'époque impériale. On peut dire que ces imitations de sigillées, en noir, correspondent à un goût gaulois. Du point de vue des formes, ce sont des imitations mais du point de vue de la couleur, ce sont des produits gaulois.

Patrick BLASZKIEWICZ : Je souhaite revenir sur ce que disait Marie Tuffreau à propos de la terra nigra des I^{er} et II^e s. Globalement, je suis d'accord, d'accord pour la terra nigra du I^{er} s. parce qu'il y a un lien culturel avec les formes italiques. Mais à partir du II^e s., comme Marie Tuffreau l'a d'ailleurs démontré, ce ne sont plus les mêmes formes et il y a un changement complet. A mon avis, on doit donc privilégier le terme de terra nigra pour le I^{er} s. Pour le II^e s., pourquoi ne pas employer le terme de "fumigée" ? Il faut privilégier soit la technique soit la forme et le lien culturel.

Yvan BARAT : Pour répondre à Tahar Ben Redjeb qui vient de dire que le terme de gallo-belge avait une signification historique et culturelle, c'est justement un peu le danger. Dans ma communication j'ai failli parler, froidement, de gallo-belge d'Aquitaine, de gallo-belge du Centre, de gallo-belge de Bourgogne et de gallo-belge de l'Ouest. Le problème est, effectivement (qu'on parle de terra nigra, terme que je préfère, ou de fumigée) que le répertoire, même s'il y a des formes plus spécifiques au Centre, à l'Aquitaine ou au centre-ouest, a un fonds commun assez grand avec celui de la gallo-belge. Mais cela me gênerait de parler de gallo-belge pour l'Aquitaine, etc., sauf, peut-être, pour la Bourgogne.

Martine GENIN : Pour moi aussi, cela me gênerait beaucoup de parler de gallo-belge pour le Centre ou pour le mobilier de Roanne ; qu'on l'appelle terra nigra ou autrement, à Roanne, on arrive à définir une production, à la circonscrire dans le temps et à suivre son évolution tout au long du I^{er} s. apr. J.-C. et, par la suite, à assister à son extinction.

D'autre part, je tiens à dire que très souvent, dans certaines publications, on constate que la terra nigra est un fourre-tout dans lequel on regroupe des céramiques à parois fines (à décor guilloché de type Beuvray) et des céramiques grises de tradition laténienne.

Enfin, en ce qui concerne la région roannaise, pour une fois qu'on a une production bien cernable, il serait dommage de la mélanger avec d'autres productions complètement différentes.

J'ajoute qu'à Roanne, comme à Lyon, et nous en sommes désolés, mais nous ne savons pas ce qu'est la terra rubra.

Hervé SELLES : Pour conforter ce que disait Patrick Blaszkiewicz ainsi que Martine Genin, à Chartres, les productions de terra nigra (nous utilisons ce terme et non celui de gallo-belge, étant donné que l'essentiel des productions provient de la région centre) se limitent au I^{er} s. Durant la même période, d'autres productions développent des corpus morphologiques qui imitent, non pas les sigillées ou les céramiques italiques, mais les

céramiques indigènes. Dès l'instant où l'on passe la barrière un peu théorique du II^e s., on a, à Chartres, le développement massif de céramiques que nous qualifions de communes, avec des formes et des pâtes différentes.

Pour revenir à la terra rubra (terme que nous utilisons), nous avons vu, avec Yvan Barat, que le site des ateliers de potiers de Mourmelon (Marne), encore relativement peu connu, a produit un ensemble d'assiettes à engobe rouge uniquement interne. Dans une fouille en milieu urbain, face à des ensembles de fragments, il est quasiment impossible de classer un fragment de fond en terra rubra ou en enduit rouge pompéien.

Yvan BARAT : En ce qui concerne la production de l'atelier de Mourmelon, je tiens à préciser qu'il y a des assiettes et des plats qui, effectivement, montrent uniquement un enduit rouge interne et d'autres qui en possèdent à l'intérieur comme à l'extérieur.

Autre problème à Mourmelon : il y a de grands tonnelets, avec une pâte beige ou jaunâtre, à décor de guillochis et de pointes de diamant, qui portent le même type d'engobe rouge, à l'intérieur. Doit-on parler de tonnelets gallo-belges à enduit rouge pompéien ?

Raymond BRULET : On peut choisir la terminologie qu'on veut. Je pense que dans ce cas, on y est presque obligé ; mais enfin, terra nigra certainement pas, c'est rassurant !

Armand DESBAT : Pour la définition chronologique, je suis également partisan de limiter le terme de terra nigra aux productions du I^{er} s., productions qui, en effet, dépassent largement le domaine de la Gaule Belgique, avec un répertoire commun. Compte tenu du grand nombre d'ateliers et des formes spécifiques à ces ateliers, il y a un fonds commun, une répartition très large, une technique (que l'on a peu évoquée) qui privilégie souvent, par exemple, le choix des pâtes kaoliniques. Étendre ce terme à des productions qui reprennent la même technique, à des périodes plus récentes, est un abus dans la mesure où rien ne prouve qu'il s'agit des mêmes phénomènes. Les techniques, qui sont des techniques simples (que ce soit pour la terra rubra ou pour la terra nigra, ce sont des techniques rudimentaires pratiquées à différentes époques et sous différentes latitudes), ne traduisent pas forcément le même phénomène historique ou économique.

Pour le moment, il vaut mieux réserver le terme de terra nigra aux productions du I^{er} s., jusqu'au jour où on pourra démontrer qu'il s'agit de la persistance d'un même phénomène dans les mêmes ateliers ; actuellement, c'est plus un a priori qu'une démonstration.

Raymond BRULET : Donc tu privilégies l'aspect historique et le contexte du I^{er} s.

Armand DESBAT : Parce qu'il y a là un phénomène très large.

Robin SYMONDS : Je pense qu'il faut aussi parler de fonction. Je suis frappé par l'introduction, au début de l'époque romaine, de certaines productions qui reflètent des changements assez importants dans la cuisine ; je pense, par exemple, aux mortiers (même si on ne parle pas de mortiers en ce moment) ; il y a eu des bouleversements. Je me demandais si ces plats noirs ou gris n'ont pas une fonction particulière liée au milieu indigène. Il est évident que ces productions cessent à la fin du I^{er} s. (je suis dans ce camp) parce qu'ensuite toutes les assiettes sont rouges, c'est de la sigillée ; dès lors, on peut dire que la cuisine est romanisée un peu partout dans l'Empire romain.

Raymond BRULET : Parce qu'elle est rouge...

Robin SYMONDS : Non, pas forcément. Ce matin, Michel Vanderhoeven a dit : "Voyez comment vous êtes habillés, il y a une grande diversité !" et j'ai répondu : "Mais la société romaine n'était pas aussi libre que la nôtre !". Si on peut dater les céramiques, c'est parce que les potiers font des formes très régulières ; s'ils faisaient n'importe quoi, n'importe quelles formes dans n'importe quelles couleurs, on ne s'en sortirait jamais. Je crois qu'il faut chercher dans le domaine des fonctions.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Je reviens donc sur le problème chronologique. J'appartiens à l'autre camp. Je considère que la terra nigra est une appellation qui peut aller au-delà du I^{er} s. ; on parle d'ailleurs, communément, en Belgique, de terra nigra tardive et je pense que limiter la terra nigra au I^{er} s. est tout à fait arbitraire. J'ai exposé Cambrai, un atelier du II^e s., où on produit de la terra nigra. Les formes sont légèrement différentes de celles du I^{er} s. mais entrent dans la filiation. Les techniques de fabrication sont les mêmes et les surfaces sont identiques. C'est exactement comme si on disait : limitons l'appellation sigillée aux I^{er}-II^e s. et pour après, on parlera d'autre chose. C'est exactement le même type de raisonnement. On ne peut pas dire que la terra nigra est un phénomène purement historique. Il est historique, certainement, mais il a ses prolongements pendant toute la période.

Raymond BRULET : C'est vrai que la qualité de la sigillée —et là, c'est bien une question de qualité—, à partir d'une certaine période, du IV^e s., est tellement mauvaise que c'est un peu limite ; c'est une imitation de la qualité primitive.

Yvan BARAT : Ce que vient de dire Marie Tuffreau me pose un problème. L'atelier de La Boissière-Ecole (Yvelines) produit, au III^e s., des céramiques fines, des gobelets, des tasses, etc, fumigées, lustrées, qu'on pourrait qualifier de terra nigra tardive. Sur le même atelier, il y a des imitations de sigillées, rouges, décorées, lustrées ; dans ce cas, je parle de terra rubra tardive ?

Martine JOLY : En ce qui concerne la Bourgogne, on a de la terra nigra (qui correspond à une technique et à un répertoire) sur tous les sites, ce qui en fait un fossile directeur pour la datation des contextes, qu'on prenne les formes ou qu'on prenne les pourcentages par rapport aux autres catégories. Limiter le terme de terra nigra au I^{er} s., au moins pour la région qui me concerne, est tout à fait satisfaisant.

Raymond BRULET : Il y a donc une majorité qui se dégage sur le plan de la définition de cette céramique pour la considérer comme un phénomène historique, limité au I^{er} s. et correspondant à un certain nombre de techniques.

On peut demander aussi l'avis des céramologues néerlandais sur ce point. Y-a-t-il eu une évolution dans le concept

de la céramique belge depuis Holwerda, qui prenait un peu tout ce qui traînait dans les niveaux archéologiques du 1^{er} s. et appelait cela céramique belge ?

Jan Kees HAALBOS : Il y a des changements très importants dans la céramique belge ; au début c'est une céramique de luxe et, au cours du 1^{er} s., les choses changent tandis qu'on peut facilement trouver des sigillées sur les marchés. Après, en tout cas chez nous, la terra nigra devient une céramique commune pour la cuisine et non plus pour la table. C'est un changement fondamental et il faut choisir des termes pour faire cette distinction. Avec Holwerda, il est d'usage de parler de terra nigra pour le 1^{er} s. Pour le 1^e s. et après, il faut dire "pseudo-terra nigra" (nous disons "terra nigra Hatert"). C'est la continuité de la fabrication avec des produits bon marché qui ont une fonction totalement différente.

Raymond BRULET : Martine Joly a utilisé, dans sa communication, le terme de "pré-terra nigra" et un autre synonyme, pour dire la même chose. Qu'as-tu voulu dire par là ? Peut-être pourrais-tu intervenir ?

Armand DESBAT : Il semblerait, au vu de ce tour d'horizon, que la "terra nigra tardive" (entre guillemets) soit, pour le coup, un phénomène belge ; appelez-la donc "belge tardive" !

Sur le problème des imitations, je préfère parler d'un répertoire d'inspiration. Comme le faisait très justement remarquer notre collègue suisse, imiter des formes de sigillées en céramiques fumigées n'autorise pas à parler d'imitations. Personnellement, j'emploie le terme d'imitation, par exemple, pour les productions augustéennes de la vallée du Rhône où il s'agit de copies conformes des vases arétins, avec une technique rudimentaire. Dans le cas de la terra nigra, ou même de la terra rubra, on a un répertoire d'inspiration qui n'est jamais la copie conforme et qui, bien souvent (et cela n'a pas suffisamment été évoqué), est complètement décalé, chronologiquement, par rapport aux prototypes ; c'est-à-dire qu'au moment où on fabrique du Service I ou du Service II en terra nigra, sur les marchés ce n'est plus de l'arétine qui arrive mais les productions de La Graufesenque. C'est donc...

Raymond BRULET : En plein décalage chronologique...

Armand DESBAT : Complètement.

Bernard HOFMANN : Ce ne sont pas des imitations, ce sont des filiales !

Armand DESBAT : Je ne parle pas des productions de La Muette !

Didier VERMEERSCH : Je voudrais essayer de convaincre Marie Tuffreau d'abandonner sa position sur la terra nigra. La terra nigra du 1^{er} s. a un répertoire commun sur à peu près l'ensemble de la Gaule, avec une certaine homogénéité typologique. A partir des II^e-III^e s., les productions, dont la technique est assimilée à celle de la terra nigra, ont des répertoires plus locaux.

Pour revenir au répertoire de la gallo-belge, j'ai été étonné de ne pas voir présenter, dans les gallo-belges "tardives" (entre guillemets), par exemple, les vases planétaires qui ont une diffusion beaucoup plus belge que la terra nigra en général.

Raymond BRULET : Jamais personne n'a mis cette céramique dans la catégorie de la céramique gallo-belge. C'est même un phénomène encore plus restreint que belge ; cela se limite à quelques territoires de civitates. C'est vraiment très régional : la cité des Nerviens et celle des Ménapiens surtout, un peu Arras, les Atrébates et les Tongres. Mais c'est très limité.

Didier VERMEERSCH : Il y a aussi des vases planétaires à Amiens et à Bavai...

Raymond BRULET : Il n'y en a pas dans toute la Belgique, ni même en Germanie Inférieure.

J'avais demandé à Martine Joly, tout à l'heure, de nous expliquer ce qu'elle entendait par "proto-nigra" ou "pré-terra nigra". Qu'entendais-tu par là ?

Martine JOLY : En fait, ce sont des productions qui, attestées en Bourgogne, en particulier dans la vallée de la Saône où on a beaucoup de documentation, préfigurent, en quelque sorte, les terra nigra qu'on aura à partir de l'époque augustéenne et jusqu'à un peu après le milieu du 1^{er} s. D'un point de vue technique, ce sont des céramiques aux parois lustrées, ou lissées, qui rappellent, à l'aspect, certaines terra nigra, et qui, surtout, imitent des modèles italiens à vernis noir. Tant que le prototype est là, on l'imité ou on s'en inspire ; quand il n'est plus là, les imitations disparaissent aussi.

Raymond BRULET : C'est l'utilisation du terme proto qui ne paraît pas tellement convaincante.

Martine JOLY : On peut mettre des guillemets.

Hugues VERTET : Il me semble qu'on ne peut pas faire de séries homogènes d'objets si on les considère avec des approches différentes. Peut-on vraiment classer une céramique en la considérant comme un phénomène social ou bien comme une vaisselle en soi ? Si on fait des classements selon les techniques de cuisson, selon les époques, selon les lieux, selon les fonctions, peut-on considérer l'ensemble et dire qu'on va faire une seule classification. C'est comme si on considérait d'un côté tous les véhicules en disant qu'on met dans le même panier les avions, les trains, les autos, les bicyclettes... ; il faudrait forcément qu'on fasse des classifications d'autos, d'avions, de bicyclettes, etc. On est en train de naviguer dans un paradoxe et d'essayer de tout mettre sous un même nom.

Raymond BRULET : C'est enfin l'occasion de lancer un petit débat –parce que le temps passe– sur la discrimination des pâtes et sur la technologie de fabrication de ces vases. Parce que pour répondre à ce qui vient d'être dit, je crois qu'il faut voir aussi les choses sur un plan régional. Il faut étudier les catégories dont tu parles régionalement et, à ce moment-là, une discrimination des pâtes peut davantage aboutir à une classification qui soit autre que celle des véhicules.

Hugues VERTET : Oui et, puisque la S.F.E.C.A.G. est une société dans laquelle on étudie la céramique plus que l'Histoire ou la Sociologie, on devrait regarder les classifications de pâtes, de cuissons, de lieux, de temps...

Raymond BRULET : Je souhaiterais connaître l'avis de Patrick Blaszkiewicz : où en est-on maintenant, chez

vous, je dirais dans le centre de la France, pour la détermination des provenances de la gallo-belge sur des bases d'analyses chimiques ?

Patrick BLASZKIEWICZ : C'est ce que j'ai dit très succinctement, tout à l'heure. Pour ce qui est de la région de la Vesle (Seine-et-Marne), on a fait des analyses chimiques au Laboratoire de Caen, ce qui fait qu'il n'y a pas de doute : les céramiques viennent bien de la Vesle. Par comparaison, après, on a regardé, tout simplement à l'œil nu, et il n'y a pas, non plus, de doute. Pour le Centre, on en est toujours aux bonnes vieilles méthodes de l'œil nu.

Raymond BRULET : Donc pour l'instant, quand on voit dans un rapport de fouille, une attribution qui est faite à la région Centre, cela repose sur un point d'interrogation !

Patrick BLASZKIEWICZ : Oui, dans la majorité des cas.

Raymond BRULET : Tandis que pour la provenance de la vallée de la Vesle, cela paraît beaucoup plus sérieux ?

Patrick BLASZKIEWICZ : Oui.

Christian VERNOU : En Saintonge il y a une céramique que M.-H. et J. Santrot (Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine) avaient qualifiée de savonneuse et qui se rattache à la terra nigra. Les ateliers sont connus à Saintes et ont surtout produit à l'époque augustéenne pour s'arrêter vers la fin du règne de Tibère ; si bien que chez nous, après le milieu du 1^{er} s., on ne trouve plus ce type de production. Après, on produit des céramiques cuites en milieu réducteur, grises, avec des typologies assez proches, mais la pâte est sableuse.

Je ne sais donc pas de quoi vous parlez lorsque vous évoquez la terra nigra du II^e s. Est-ce la même pâte ? J'aimerais que vous précisez.

Raymond BRULET : Pour ce que j'en sais, sur la Gaule Belgique en tout cas, il y a non seulement un éclatement des formes au II^e s., en terme de typologie, mais aussi apparemment dans les pâtes et les techniques une variété de plus en plus grande ; et, donc, je crois qu'au II^e s., c'est un phénomène qui, tant au point de vue de la céramique que de l'explication historique dont on a parlé, devient plus difficilement appréhendable.

Hervé SELLES : La définition d'un groupe technique par une appellation type terra nigra est complexe dès l'instant où on travaille sur les pâtes, puisqu'on va qualifier de terra nigra un ensemble de productions qui sont fumigées, par exemple. Les études à l'œil nu ou à la loupe binoculaire, voire les analyses physico-chimiques, démontrent qu'il y a un grand nombre de productions. A Chartres, on a sept terra nigra différentes dont deux sont des productions locales. Il va falloir trouver des appellations nouvelles : terra nigra type pâte rouge, terra nigra type marron à cœur gris, etc., d'autant plus que ces productions locales sont aussi représentées dans toute la gamme des céramiques communes, allant du dolium, de l'amphore à la vaisselle de cuisine, etc. On a donc une double approche : d'une part, une approche d'ensemble, avec un groupe terra nigra, relativement vague et, d'autre part, une approche plus fine des productions locales (les "fabrics" si on veut utiliser le terme anglais), avec des répertoires morphologiques limités et des chronologies différentes.

Je ne sais pas comment cela se passe pour la Gaule Belgique en général mais, dans le cas de Chartres, les productions de Gaule centrale imitent les productions de sigillée italique, tandis que toutes les formes fermées, etc, de tradition indigène, ne viennent pas de cette région ; ce sont des productions locales.

Dans le cas de la Champagne, la gallo-belge recouvre à la fois ces productions imitant les formes italiques et les productions imitant les formes locales, je suppose par la présence, dans un même atelier, de ces deux grandes directions au niveau des formes.

Raymond BRULET : Comment fais-tu la distinction entre les pâtes locales et les autres, chez toi ?

Hervé SELLES : C'est avant tout un travail de longue haleine, sur plusieurs années. Il faut brasser beaucoup de céramiques et l'élaboration du tessonnier de référence a permis, petit à petit, sans chercher à identifier strictement des détails de pâtes, d'avancer sur des définitions de groupes. Ainsi, les productions que j'appelle marron à cœur gris, ou la NPR, se retrouvent en céramique dorée, en engobée blanc, etc. Et, à un moment donné, on peut regrouper l'ensemble des subdivisions des sous-catégories dans un grand facteur de production, en "ateliers" (entre guillemets), même si le centre de production n'est pas connu.

Raymond BRULET : Je voudrais interroger Marie Tuffreau sur cet aspect des pâtes pour le Nord ou la Champagne. On vient de voir Chartres, on vient de parler du Centre. Que peut-on maintenant faire à l'œil ou au microscope ? Comment fais-tu des distinctions entre les groupes technologiques ?

Marie TUFFREAU-LIBRE : Dans le nord de la France, les pâtes du 1^{er} s. sont relativement homogènes à l'œil ; la seule distinction essentielle est une pâte micacée qui a une probable origine du centre ou du sud de l'Ile-de-France. Cette pâte disparaît complètement après la période augustéenne et il est possible qu'il s'agisse de prototypes venus de régions extérieures. Puis, à partir du moment où une fabrication locale se met en place, celle-ci prend le pas sur les importations.

Pour les autres pâtes, le Laboratoire du Louvre a fait un certain nombre d'analyses sur lames minces qui montrent des groupes différents.

Pour les terra nigra plus tardives —et je réponds aussi à Christian Vernou qui se demandait ce qu'étaient ces terra nigra plus tardives—, c'est vraiment de la terra nigra et non de la commune noire.

Raymond BRULET : En Aquitaine, tout est de la céramique commune, non ?

Marie TUFFREAU-LIBRE : Non, j'ai vu, l'année dernière, la céramique dite "savonneuse" de Saintes. C'est tout à fait ce qu'on appelle, nous, de la terra nigra. Cela dit, quand on voit les "terra nigra" (entre guillemets) du Centre, par exemple celles d'Argenton-sur-Creuse, on s'aperçoit qu'il y a plusieurs groupes et notamment des groupes locaux qui ont des pâtes et des surfaces beaucoup plus claires.

Pour en revenir aux céramiques du Nord, les productions du II^e s., strictement locales, ont un aspect facile à différencier à l'œil nu puisqu'elles sont légèrement marbrées au lieu d'avoir une surface uniformément noire. Sur

les terra nigra tardives de la fin du III^e s. et du IV^e s., les surfaces sont pratiquement analogues à celles du I^{er} s. et des analyses menées par le Laboratoire du Musée du Louvre ont montré des analogies frappantes entre un des groupes identifiés au I^{er} s. et un des groupes du IV^e s. Avec un petit tesson, on ne peut quasiment pas distinguer la production du I^{er} s. de celle du Bas-Empire ; il faut avoir les formes complètes puisque les répertoires sont vraiment différents.

Raymond BRULET : Pour prolonger notre petit tour d'horizon, Robin, pourrais-tu nous dire ce qui se passe en Angleterre sur les discriminations technologiques, les analyses sur la gallo-belge ?

Robin SYMONDS : Il n'y en a pas eu beaucoup récemment.

Armand DESBAT : Sur la question des analyses et des analogies. Il y a beaucoup d'analogies entre les pâtes des faïences du XVIII^e s. de Lyon et les pâtes calcaires d'époque romaine ; cela ne prouve pas du tout qu'il y ait filiation entre les deux.

Raymond BRULET : Demain, il y aura une communication qui nous vient d'Italie et s'il s'agit de la céramique à vernis noir en Italie septentrionale, on pourrait dire que cette céramique à vernis noir, c'est aussi de la terra nigra. On peut étendre le concept comme on veut.

Hervé SELLES : Pour ce qui est de la méthode, l'essentiel du travail consiste, pour nous, à déterminer la nature des pâtes. L'aspect visuel donne une première classification ; la loupe binoculaire en donne une deuxième qui caractérise plus finement les pâtes ; les analyses physico-chimiques ne viennent qu'à une étape ultime et pour un nombre très réduit d'individus.

Philippe BET : A Lezoux, les choses sont très simples et cela rejoint l'opinion générale. La terra nigra s'arrête avant la période flavienne, vers le milieu du I^{er} s. Pour la terra rubra, nous avons des productions bien plus précoces, sans doute augustéennes, avec des assiettes à engobe rouge interne débordant sur la lèvre, un peu comme sur les types que nous avons vus durant cette journée. En revanche, on peut se poser la question, pour les productions de sigillées précoces ou d'imitations de sigillées : sommes-nous, à Lezoux, des spécialistes de sigillées ou de terra rubra pour le I^{er} s., puisque toutes les sigillées du I^{er} s. présentent des engobes non grésés ? Les potiers de Lezoux ont avant tout voulu faire de la sigillée et donc ce terme doit être retenu ; mais il y a quelques formes qui sont entre les deux pour la période précoce, tibérienne (cas de la forme 034, une coupe avec un engobe rouge extérieur et pas d'engobe à l'intérieur).

Raymond BRULET : Il y a donc un réfractaire ! Plus on est dans le nord, plus on est réfractaire...

Philippe BET : Il est sûr, à Lezoux, qu'il n'y a absolument pas de continuité de productions apparentées à la terra nigra, pour la fin du I^{er} s. ou le II^e s. Au III^e et, surtout, au IV^e s., on a à nouveau une céramique relativement fine, d'aspect noir, lustré mais qu'on ne peut pas du tout appeler terra nigra. La terra nigra du IV^e s., cela nous ferait bondir.

Raymond BRULET : Enfin, je retiens l'idée d'Armand d'appeler cette céramique la belge tardive ; mais il y en a aussi en Germanie ; il faudra donc faire une alliance germano-belge, probablement, pour une céramique qu'on trouve aussi beaucoup sur le Limes. La terra nigra tardive est très présente sur le Limes.

Philippe BET : Je ne connais pas la terra nigra du II^e s. dont parle Marie Tuffreau. Pourquoi n'y aurait-il pas, dans vos régions, une continuité de fabrication ? Ce n'est pas à négliger, mais je n'y crois pas du tout.

Raymond BRULET : Je donne le mot de la fin à Marie Tuffreau puisqu'on est dans le Nord et nous arrêtons là pour aujourd'hui.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Je vais parler du Centre puisque je travaille aussi sur les céramiques d'Argenton-sur-Creuse où on a un lot assez important pour la fin du Bas-Empire ; on a ces céramiques noires, lustrées, dont le répertoire est, je dirais, parallèle à celui de la céramique à l'éponge. Au niveau technique, au niveau aspect, c'est vrai que cela rappelle énormément la terra nigra ; on pourrait l'appeler terra nigra tardive. Je ne vois pas pourquoi cela vous fait bondir !... On disait, tout à l'heure, qu'on ne peut pas tout mettre ensemble, les aspects historiques, les aspects techniques, les aspects typologiques et sortir quelque chose de cohérent ; il faut choisir. Si on considère que la terra nigra est une technique, un type de surface et un type de traitement, il faut l'appliquer à toutes les céramiques qui se raccrochent à cette technique et gommer l'aspect historique et l'aspect typologique et constater qu'on utilise une même technique pour produire à des périodes différentes.

Armand DESBAT : Définir une céramique sur les seuls critères techniques est la plus mauvaise définition, à moins que cette technique soit vraiment très spécifique, ce qui n'est pas le cas pour la terra nigra. Pour la plombifère, par exemple, c'est vraiment une technique particulière qui permet de définir une catégorie ; même chose pour la faïence. Pour des techniques aussi rudimentaires que celles de la terra nigra, à savoir une céramique fumigée, c'est, à mon sens, ouvrir la porte à un énorme fourre-tout.

Raymond BRULET : Ce n'est pas définir, c'est un des éléments, un des premiers éléments.



